

Le monde culturel normand s'interroge sur le dispositif 2S2C imaginé par le ministre de l'Éducation et lui a écrit une lettre ouverte.

EAC et 2S2C ? EAC ou 2S2C ? EAC vs 2S2C ? Rien n'est vraiment très clair. Dans les établissements scolaires, les artistes mènent des actions d'Éducation artistique et culturelle (EAC) dans le cadre d'un projet pédagogique écrit avec les enseignants et en collaboration avec les structures culturelles. *« Ce sont des projets ambitieux mis en place avec une classe sur plusieurs années ou tout un niveau pendant une année. Nous faisons de nos disciplines artistiques des outils pour la vie »*, explique Yann Dacosta, metteur en scène et fondateur de la compagnie le Chat Foin.

Avec l'arrivée de la pandémie et les mesures sanitaires qui s'imposent, le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, a proposé le dispositif 2S2C (santé, sport, culture, civisme) pour les élèves qui ne sont pas accueillis par leurs professeurs ; les effectifs des classes ayant été fortement réduits. Des activités qui seront alors confiées à des intervenants et intervenantes extérieurs dont des artistes.

Des inquiétudes

Cette annonce les a interpellés puisqu'un grand nombre d'entre eux ont dû en effet mettre fin à leurs projets à la demande de plusieurs inspections académiques, municipalités ou directions d'établissements scolaires. Mais leur inquiétude vient davantage du flou entourant ce dispositif. Garde-t-il un caractère provisoire lors de la crise sanitaire ou va-t-il s'installer dans un cadre définitif comme a pu le suggérer à demi-mots le ministre ? « Il n'y a aucun texte officiel. Cela s'invite de manière improvisée », regrette le metteur en scène.

Les acteurs et actrices du monde culturel normand ont écrit une lettre ouverte pour le retrait du dispositif 2S2C à Jean-Michel Blanquer et Franck Riester, ministre de la Culture. Une lettre pour alerter avant tout et partager leurs refus de devenir des animateurs et animatrices payés 110 € la journée. Aux collectivités de compléter l'enveloppe financière si elles le souhaitent. Ce qui ne permet plus de « lutter contre les inégalités territoriales ». Autre crainte : la remise en cause des enseignements des disciplines artistiques et des pratiques sportives par les professeurs alors qu'il est essentiel d'avoir « des moyens et de l'exigence pour l'éducation de nos enfants ».

[Lire la lettre et signer la pétition](#)

[Lire l'article du Syndeac](#)

photo Adrien Olichon / Unsplash